



LE CADASTRE SOLAIRE, UN NOUVEL OUTIL À VOTRE SERVICE

Mis en ligne le 18 novembre 2021

Le cadastre solaire est un tout nouvel outil développé par le SYDELA, avec le soutien du Département, qui permet de connaître le potentiel solaire des toitures du territoire.

La CCEG a mis en place un accompagnement pour les citoyens et les entreprises afin de connaître le potentiel solaire de leurs toitures.

Vous voulez vous renseigner ?

Vous voulez savoir si c'est opportun d'équiper votre toiture en panneaux solaires ?

Pour les particuliers :

Prenez rendez-vous avec un conseiller F A I R E au 02 40 08 03 30

Pour les entreprises :

Contactez ATLANSUN, réseau des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest à solaire.entreprises.CCEG@atlansun.fr

La chasse aux idées reçues !

Le photovoltaïque émet des champs magnétiques. FAUX

Il n'émet pas plus de rayonnements électromagnétiques que votre routeur wifi, votre téléphone portable ou votre radioréveil...

Le photovoltaïque n'est pas écologique car les panneaux solaires ne se recyclent pas. FAUX

Composés de verre, d'aluminium et de composants électroniques, ils sont recyclables. Un panneau solaire au silicium par exemple est recyclable à 96% quand la réglementation impose un taux de recyclage de 80%.

Le photovoltaïque c'est bien pour le Var, pas pour la Loire-Atlantique. FAUX

Ne pas confondre ensoleillement et rendement ! Le taux de rendement est en effet aussi satisfaisant dans le Sud, dans l'Ouest et jusque dans les régions du Nord.

En savoir plus sur [l'implication de la CCEG en faveur de l'énergie solaire](#)



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00